



COMPTE RENDU CDEN 12 NOVEMBRE 2020

M. Bonnier Préfet de l'Indre
M. Obellianne DASEN
Mme Pasquet Secrétaire générale
M. Caillat Président association DDEN
FCPE M. Fleurant
Ligue de l'Enseignement Mme Despax
UNSA
CGT
Représentants d'élus et élus

Pour la FSU36
Charline Laurent
Coralie Raveau
Lucie Moreau
Eloïse Gonzales
Pierel Duval

Déclarations liminaires

M. Obellianne :

Nous devons assurer l'éducation des enfants et les accueillir, mais en même temps nous devons assurer la sécurité de tous, avec en plus une propagation du virus qui s'accélère.

Il faut des adaptations très rapides et peu évidentes à mettre en œuvre. Je salue l'engagement des directeurs, chefs d'établissement et mairies à nos côtés.

Nous attendons ce soir la décision du premier ministre, mais nous serons prêts quelles que soient les orientations.

Je m'associe à cet hommage à la laïcité. Ayant habité 15 ans à Conflans, je connais très bien cette communauté éducative ; et j'imagine le choc qu'ils ont dû vivre.

Le ministre a dû changer de pied au dernier moment, les personnels étaient en colère et je les comprends.

Ils ont tout le mois de novembre, il faut leur donner du temps, je rejoins ce qu'a dit Mme Gonzalez, et ils en auront. Le 9 décembre est un moment symbolique important, je le rappellerai même si le contexte n'aide pas, il faut encourager les initiatives et les faire connaître.

N'oublions pas le contexte sécuritaire. Il faut cohésion et unité.

Je fais remonter les revendications : sur les recrutements et les moyens. Du renfort ne ferait pas de mal. Le système continue, et nous y arrivons.

Nous avons un suivi très précis des cas COVID19 : il y a quelques situations, maîtrisées, et pas d'inflation des cas. Nous accompagnons les directeurs, et pour l'instant tous les remplacements sont faits dans le 1^{er} degré.

Période hors du commun qui nous met tous en extrême vigilance et en tension ; Je partage le souci des représentants des personnels, il faut tout faire pour ne pas fermer les établissements.

Le préfet s'associe sur la dénonciation de ces actes et engagement de tous sur la laïcité, et retient le 9 décembre pour avoir un format compatible avec la crise sanitaire.

Ordre du jour

➤ **Bilan de rentrée dans les écoles :**

Effectifs en baisse régulière depuis un certain nombre d'années. Nombre d'élèves baisse plus que le nombre de postes.

Taux d'encadrement qui a légèrement augmenté, et nous espérons pouvoir poursuivre (en 2013-14 : 5,45 p/e ; en 2020-21 : 6,05 p/e).

FSU intervention

Il ne s'agit pas de supprimer des classes dans le rural, mais d'ouvrir des postes supplémentaires en ville là où il en manque, mais il est hors de question que des classes ferment pour en ouvrir d'autres. Nous tenons absolument à ce que sur tout le territoire il y ait des écoles, équité territoriale.

DASEN :

Plus de la moitié des écoles ont d'une à trois classes, dans le cadre des RPI, structures intéressantes et efficaces, parfois interrogées dans le cadre du protocole ruralité et toujours avec les élus. Faire évoluer le réseau, pas pour gagner un poste, mais pour faire évoluer.

Dans un contexte de baisse démographique, les élus voient loin, et ils demandent de réfléchir avec eux pour faire évoluer le réseau.

Le département de l'Indre dispose de 22 classes ULIS, création d'un poste d'unité d'enseignement autisme à l'école Montaigne à Châteauroux.

FSU :

Dispositif ULIS : intégration des enfants dans les classes générales, mais non comptés dans les effectifs.

Nous réitérons notre demande que les enfants ULIS soient comptés dans les effectifs globaux des établissements.

DASEN :

Je partage à 100% votre préoccupation, « On ne peut pas prôner l'inclusion des élèves d'une part en collègue et laisser des effectifs de classe à 30 ».

Intervention de la FSU :

Problème des effets de seuils : Les seuils devraient être revus à la baisse sachant qu'il y a beaucoup de déménagements lors des vacances d'été (départs et arrivées).

➤ **Gestion de la division des collèges**

A partir de la rentrée prochaine, l'Indre devrait récupérer la gestion de la division des collèges.

Mode de calcul académique, avec allocation progressive des moyens.

Intervention de la FSU : Cette année, l'allocation progressive comportait un indice d'éloignement qui favorisait les collèges ruraux. Va-t-elle rester ?

Réponse M. le DASEN : Le mode de calcul va rester académique mais sera peut-être un peu ajusté car ça pénalisait d'autres établissements, comme les REP ou les établissements urbains.

Question de l'UNSA : Demande confirmation au DASEN que la gestion des collèges va bien revenir à la DSDEN l'an prochain, et si oui si le même mode de calcul que cette année sera appliqué.

Réponse M. le DASEN : Oui, la gestion va redescendre ; le mode de calcul sera sur le modèle académique, avec allocation progressive de moyens, sur lequel les IA auront la main pour ajuster en fonction des contextes locaux.

Intervention de l'UNSA : De plus en plus d'élèves normalement orienté en ITEP, IME se retrouvent, par manque de place, en section générale. Leur inclusion s'avère très difficile, pour eux comme pour les équipes. Il faudrait peut-être changer de politique sur le nombre de places disponibles en ITEP et IME. C'est de la maltraitance scolaire lorsqu'on place ces élèves en section générale.

Réponse M. le DASEN : Il faut que je travaille avec mon IEN-ASH et l'ARS pour voir ce qu'il en est mais je vous remercie de cette alerte.

➤ **Candidature DDEN**

Circonscription d'Issoudun :

Nouvelle candidature : Mme Valérie Jourdain DDEN

Questions diverses

➤ **Dotation de masques pour les élèves :**

encore non disponibles dans certaines écoles ?

Peut-être que tous les masques n'étaient pas arrivés le 2/11, mais là ça y est ils ont tous été distribués.

➤ **Instruction à domicile :**

Est-ce lié à la situation sanitaire ?

Évolution dans le 1^{er} degré :

- 58 en 2018-2019

- 102 en 2019-2020
 - 176 en 2020-2021 (correspond à 1% des élèves)
- Évolution dans le 2nd degré :
- 31 en 2018-19
 - 35 en 2019-20
 - 55 en 2020-21 (correspond à 0,58% des élèves)

Analyse : arrivée de la scolarisation obligatoire pour les 3 ans pour le 1^{er} degré, puis peur du COVID19.

- **Ecole privée hors contrat :**
Inspection réalisée par la DSDEN en 2017.

Intervention de la FCPE : Grande méfiance des contenus pédagogiques à l'école St Michel de la Martinerie. Il faut en savoir plus et organiser des visites.

M. le DASEN

Il faut peut-être changer la loi, pour avoir des outils supplémentaires, pour faire cette inspection.

EN 2017, des IPR disciplinaires étaient présents pour faire des « remarques ».

Il est bon de prévoir une nouvelle inspection pour 2021.

FCPE :

Il devrait y avoir des outils pour aller voir ce qu'il s'y passe de plus près.

FSU :

Merci à M. Obellianne de se pencher sur ce dossier, même si on n'en entend pas parler, il faut aller voir ce qu'il s'y passe, et ce qui y est enseigné.

FCPE :

Question sur le stage de 3^{ème}, il semblerait qu'il soit devenu facultatif ?

DASEN :

Le ministre n'a pas souhaité, pour cette année, poursuivre l'obligation absolue.

Priorité est donnée aux stages professionnalisants.

Pour les stages possibles ou reportables, il faut les faire, mais ne pas trop mettre la pression sur les familles.

Stages qui ne sont pas obligatoires, mais pas non plus interdits. Mais je prône une grande souplesse auprès des chefs d'établissement avec les familles.

CGT :

Y aura-t-il des heures supplémentaires pour les décrocheurs, comme annoncé en juin ?

Il y a eu des heures distribuées dans les établissements à la rentrée. Et nous avons fait remonter une demande de moyens complémentaires pour en avoir d'autres de janvier à juin. Cela est en attente de traitement au rectorat et au ministère.

De même que pour recruter des contractuels pour premier et second degré, ainsi que des AED. La rectrice a fait remonter les demandes émanant des départements afin d'étayer les départements et de mener à bien leurs missions.

FSU :

Par rapport aux heures supplémentaires, il n'a rien été prévu depuis le mois de mars pour faire rattraper le retard des élèves. Nous avons 6 mois pour préparer la rentrée. Tout cela est un peu agaçant, on se demande comment faire confiance. Mais faut-il vraiment avoir recours sans arrêt à des personnels précaires ?

Merci de penser aux AED, mais il faudrait aussi regarder du côté des AESH. Le projet de loi de financement 2021 prévoit une baisse de moyens alors que les difficultés s'accumulent. Il serait temps de faire un grand geste pour l'école de la République.

Pas de réponse.

Préfet :

Souhaite la bienvenue à M. Obellianne.

Grand plaisir à travailler avec lui, et totale confiance, fluidité la plus parfaite.

Réunion avec les représentants des élus pour suivre la crise au plus près, économie et éducation.

Sachez que je remercie les élus, leur engagement au service de l'éducation est flagrant.

Sécurité : grande vigilance.

Merci à tous.